



LES JEUNES ET L'année INTERNATIONALE DU PASTORALISME 2026

L'année internationale du pastoralisme 2026

Sur proposition de la Mongolie, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a proclamé **2026 « Année Internationale du Pastoralisme* et des Pâturages »** (AIPP). Cette année particulière sera ainsi une opportunité pour mettre en avant le lien entre le pastoralisme, les écosystèmes et les cultures traditionnelles qui y sont associées. Elle vise à sensibiliser sur les avantages des pratiques pastorales en faveur du développement de systèmes alimentaires durables, dans un contexte de changement climatique et de chute de la biodiversité.

Les terres de parcours (c'est à dire de végétations naturelles pâturées par le bétail et la faune sauvage) couvrent plus de la moitié de la surface de la terre et constituent son plus grand écosystème. Elles sont également les plus menacées et les moins protégées. Elles assurent pourtant les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de centaines de millions de pasteurs, qui fournissent des produits d'élevage non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour d'autres personnes.

*Pour l'Association Française de Pastoralisme (AFP), « le **pastoralisme** regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux ».

Le **Bien UNESCO Causses et les Cévennes**, inscrit en 2011 sur la Liste du patrimoine mondial au titre de **paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen**, entend bien faire rayonner le pastoralisme sur son territoire pour célébrer cette année particulière.

C'est pourquoi, l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes, structure portée par les 4 départements partie-prenantes du Bien UNESCO (Aveyron, Gard, Hérault, Lozère) pour gérer, préserver et valoriser ce patrimoine, propose, en partenariat avec l'Éducation Nationale, **deux concours permettant aux classes du territoire d'appréhender la culture agropastorale au travers de projets créatifs.**

CONTACT

L'équipe de l'Entente se tient à la disposition des équipes pédagogiques pour tout besoin d'informations complémentaires.
04 66 48 31 23, contact@causses-et-cevennes.fr

Les défis scolaires proposés pour 2026 sont les suivants :

➤ POUR PRIMAIRES, COLLÈGES ET LYCÉES : CONCOURS DE SCULPTURES

Contexte :

Les Causses et les Cévennes ont été inscrits en 2011 sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen. Au travers de cette reconnaissance internationale, l'UNESCO met en lumière le travail des hommes et de leurs troupeaux qui, depuis 5000 ans ont façonné, par une activité agricole traditionnelle, des paysages emblématiques.

Trois régions géologiques constituent le Bien des Causses et Cévennes : les causses calcaires, les Cévennes schisteuses et les monts granitiques. Ces trois grands ensembles paysagers se distinguent par leur végétation, patrimoine, cheptels et types de productions. Les troupeaux du territoire sont principalement constitués de brebis, de chèvres et de vaches. Ces animaux sont élevés pour leur viande ou leur lait (historiquement pour leur laine), ce qui a donné lieu à des filières économiques et des produits reconnus tels que le Roquefort, le Pélardon, le Bleu des Causses, le Pérail, l'agneau Elovel, etc...

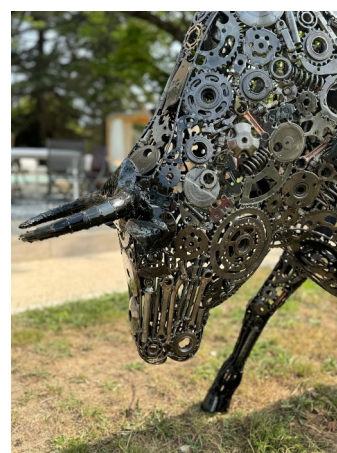
Le défi :

- **Constituez une équipe** (enfants scolarisés dès le primaire).

- **Choisissez votre animal :**

- 1 brebis
- 1 chèvre
- 1 vache

- **Fabriquez-le** avec les matériaux de votre choix : laine, carton, bouteilles plastiques, bois, métal, etc... Les matériaux de récupération sont à privilégier (vieux cahiers, stylos, chutes de tissus, objets cassés qui peuvent être valorisés...), recyclés ou recyclables.



- **Donnez-lui une identité** : son lieu de vie, son âge, sa race, ce que l'on produit dans son troupeau, ce qu'il mange, etc... et sa petite particularité ! Cette étape permet de faire le lien avec la géographie du territoire : son économie, ses paysages, ses productions... L'écriture synthétique de cette fiche d'identité

permet aussi de synthétiser des idées, de travailler le vocabulaire et la mise en récit en français.

Le défi peut s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique sur l'année, qui fait intervenir des artistes, l'équipe de l'Entente pour parler du Bien Causses et Cévennes, des bricoleurs, des animateurs en lien avec l'économie circulaire et le recyclage, des éleveurs...

Modalités :

Ce défi est ouvert à tous les établissements scolaires du Bien UNESCO Causses et Cévennes, villes-portes comprises (voir carte ci-dessous).

Les sculptures doivent être terminées au plus tard le 18 avril 2026 (veille des vacances de printemps). Les jurys remettront les prix au mois de juin.

Il n'y a pas de dimension indicative pour la sculpture mais elle doit être déplaçable ! Toutes les sculptures produites donneront lieu à une grande exposition lors du Festival du pastoralisme à Florac en septembre 2026.

Le prix :

Les lauréats recevront un lot en fonction de l'âge et du niveau !

Liens avec le programme scolaire :

Le défi peut s'inscrire dans le programme scolaire en faisant le lien avec différentes matières et thématiques :

- Arts plastiques : créativité pour imaginer et construire la structure
- Maths/géométrie : pour les dimensions, la construction
- Technologie : la sculpture peut être animée, lumineuse, soudée, connectée !
- SVT : écologie des troupeaux, géologie
- Géographie : territoire des Causses et Cévennes, façonnement des paysages par les troupeaux
- Écologie : utilisation de matériaux recyclés (upcycling)
- Français : rédaction de la carte d'identité
- Histoire : présence des troupeaux, patrimoine, emplois, filières économiques liées à l'élevage (laine, cuir, viande, lait ...)

Des précisions sur l'organisation logistique des remises de prix, composition du jury, etc, seront apportées ultérieurement aux équipes inscrites.

➤ POUR COLLÈGES ET LYCÉES : INVENTE UNE SUITE AU manga *3,2,1, GO !*



Contexte :

Les Causses et les Cévennes ont été inscrits en 2011 sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen. Au travers de cette reconnaissance internationale, l'UNESCO met en lumière le travail des hommes et de leurs troupeaux qui, depuis 5000 ans ont façonné, par une activité agricole traditionnelle, des paysages emblématiques.

Tu as aimé suivre Lia et ses amis sur les chemins de randonnée pour résoudre l'énigme des *Mystérieuses disparitions dans les Causses et les Cévennes* ? Poursuis l'aventure et invente la suite !

Dis-nous quel est le trésor du grand-père de Lia et comment, avec ses deux amis et accompagnés de Garenne bien sûr, ils ont réussi à le trouver !

Le défi :

- Constitue **ton équipe** (défi ouvert aux classes dès le collège)
- Au choix, inscrivez-vous dans :
 - la catégorie **écriture** : vous produisez un scénario (5 pages max)
 - la catégorie **manga** (ou **BD**) : vous produisez des planches dessins avec bulles (6 pages A4 max)
 - la catégorie **vidéo** : vous réalisez un court-métrage sur la suite de l'aventure où l'on retrouve nos héros (5 minutes max).

Les œuvres produites seront examinées par un jury d'experts, constitué, entre autre, des créateurs du manga « 3, 2, 1, GO ! ».

Modalités :

Ce défi est ouvert à tous les collèges et lycées du Bien UNESCO Causses et Cévennes, villes-portes comprises (voir carte ci-dessous).

Les établissements peuvent solliciter l'Entente pour recevoir 1 exemplaire du manga, l'exposition « making-of » du manga, et/ou une intervention dans l'établissement scolaire dans le cadre du défi.

Envoyer les œuvres à l'Entente par mail à : contact@causses-et-cevennes.fr avant le **18 avril 2026 (veille des vacances de printemps)**. **Les jurys remettront les prix au mois de juin.**

Le prix :

Un prix sera attribué par catégorie d'œuvre !

Des précisions sur l'organisation logistique des remises de prix, composition du jury, etc, seront apportées ultérieurement aux équipes inscrites.

CARTE DU BIEN CAUSSES ET CÉVENNES



Plus d'infos sur le Bien Causses et Cévennes sur : www.causses-et-cevennes.fr